

Maître d'ouvrage :  
Association L'Atre de la Vallée

## **EXTENSION POUR UN FATH II AU BEUBOIS A ORBEY**

---



DCE – Février 2024

DPGF

**LOT 6 : MENUISERIE EXTERIEURE**

**DECOMPOSITION DU PRIX FORFAITAIRE**

**OBLIGATION DE VERIFICATION DES QUANTITES**

(figurant dans le cadre de décomposition du prix forfaitaire)

Il est rappelé que les quantités établies par l'équipe d'ingénierie ou Maître d'Oeuvre n'engagent pas sa responsabilité (circulaire du 9 mars 1982) vis-à-vis des entreprises (ou envers le Maître de l'Ouvrage) et ne sont données qu'à titre indicatif. Si l'entreprise considère ces quantités comme base de l'établissement de ses prix, elle engage sa responsabilité.

n°	désignation	u	Q	PU	PT
<b>A</b>	<b>LE TAVAILLON: FOYER DE VIE</b>				
1.01	Portes en triple vitrage (bois 88mm) ( selon la liste)	Ens	1		
1.02	Fenêtres fixes et fenêtres ouvrante en triple vitrage (bois-alu 140 mm)	Ens.	1		
1.03	Châssis de désenfumage ( Alu ) (selon la liste)	Ens.	1		
					- €
					- €
<b>FATH 2 : Total Hors Taxes H.T (en Euros €)</b>					<b>- €</b>

**Total Hors Taxes H.T. (en Euros €)** .

Taxe sur la valeur ajoutée T.V.A. de 20 % .  - €

**Total Toutes Taxes Comprises T.T.C. (en Euros €)** .  - €

Fait à.....le.....

L'entrepreneur  
(cachet et signature)